COMMUNIQUE DU SIVM NORD

Le SIVM NORD informe les usagers des Communes de POUM KOUMAC et KAALA-GOMEN qu'à compter du 1er juillet 2020 les accès aux sites suivants :

Centre d'Enfouissement et de Stockage des Déchets : pour KAALA-GOMEN / KOUMAC

Et le Centre de Tri et de Transfert de POUM

seront réglementés par la présentation obligatoire d'une carte d'accès SIVM NORD.

Le SIVM NORD invite les usagers à se prémunir des cartes d'accès auprès de la régie du SIVM NORD.

Pour tout renseignement merci d'appeler le 42.54.84

NOUVELLE-CALEDONIE SIVM NORD

Le Président du SIVM NORD

W.WEISS